

REFLEXIONS D'UN HISTORIEN SUR LES PROBLEMES DE LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PEUPLEMENT ET DE SES VARIATIONS

(Résumé d'une communication présentée devant la Société de démographie historique le 2 décembre 1972, et dont le texte intégral paraîtra dans les Annales de démographie historique 1974)

Introduction

Le problème n'est abordé que dans le cadre des civilisations pré-industrielles, car aujourd'hui, du fait du développement des échanges, il y a de multiples exemples de "décollage" du peuplement, de divorces entre l'homme et la terre, entre population et subsistances. (Toutefois l'actuelle géographie du peuplement est en grande partie héritée de la situation traditionnelle).

- De même, on renonce volontairement à traiter des migrations et de la dimension des communautés, questions qui ont été abordées par J.N. Biraben et J.P. Poussou.

- L'idée générale de cet exposé est qu'on ne peut dissocier la notion de répartition du peuplement de celle de plafond de la population : si le niveau de la population était proche du maximum théorique, sa distribution devrait être fonction des aptitudes naturelles des sols.

I. LA THEORIE DE LA POPULATION MAXIMALE.

Parfaitement exposée par A. Sauvy dans la Théorie générale de la population Tome I), avec toutes les précautions qui s'imposaient, elle semble avoir pour elle le bon sens et la simplicité. Elle repose sur les trois postulats suivants :

Toute population tendrait naturellement à croître jusqu'au maximum possible.

Effectivement, "toute espèce vivante possède des facultés de multiplica-

tion, parfois très rapide", mais cette croissance "se heurte à la résistance du milieu", qui se replie, "cédant une certaine quantité de substance".

En théorie, toute population devrait donc tendre vers un maximum, surtout si l'on admet, comme P. F. Verhulst (Recherches mathématiques sur la loi d'accroissement de la population (1845), que la résistance du milieu est proportionnelle au carré de la population.

- La population serait rigoureusement proportionnée aux subsistances.

C'est une idée qu'on attribue faussement à Malthus : elle est déjà sous-jacente chez Vauban et Boisguillebert (bien que la notion de surpeuplement soit absolument étrangère à ces deux auteurs) ; elle apparaît au milieu du XVIII^{ème} siècle avec Ange Goudar - "C'est du degré général de subsistance que dépend toujours le nombre d'hommes" -, et passe aussitôt pour une vérité d'évidence. Ce postulat fait de la croissance démographique la variable dépendante, déterminée par les changements agricoles.

Les théoriciens contemporains ont enrichi et nuancé ce point de vue en faisant intervenir les améliorations techniques : "Si l'homme tire un meilleur parti du milieu, en produisant une plus grande quantité de subsistances, les lois biologiques permettent un accroissement de population de sorte que le plafond inférieur se relève", écrit A. Sauvy dans l'ouvrage cité.

- Ce serait la mortalité qui jouerait le rôle décisif dans la régulation des populations anciennes.

Autrement dit, c'est par la mortalité que le nombre des hommes s'adapterait à la quantité de subsistances. Ni Malthus, ni A. Sauvy n'ont soutenu ce postulat, insistant au contraire sur l'importance des "freins préventifs", et Pierre Goubert, le théoricien des crises de subsistances, se garde bien de parler de surpeuplement pour expliquer les crises de natalité. Mais des disciples trop pressés - et je fais ici mon mea culpa - ont parlé d'"état instable de suppression démographique, générateur de difficultés économiques et sociales", et interprété les mor-

talités de crise, comme une sorte de purge démographique assurant l'adaptation de la population aux subsistances.

De même, pour F. Braudel "la France sort, au XVIII^{ème} siècle, d'une longue phase de surpeuplement, chronique depuis le XIII^{ème}, ou mieux le XII^{ème} siècle. Quatre ou cinq cents ans durant (si l'on excepte la récession de 1350-1450), elle a vécu dans une situation analogue à celle de l'Inde actuelle, s'étouffant sous sa propre natalité, au voisinage de ce pôle de puissance qui s'accompagne souvent de sous-alimentation, d'émigration en chaîne".

II. LA REPARTITION ET LE NIVEAU DE LA POPULATION NE SONT PAS RIGOREUSEMENT FONCTION DES SUBSISTANCES.

La théorie de la population maximale se heurte à trois objections majeures : la répartition de la population française au XVII^{ème} siècle ne correspond pas aux aptitudes agricoles des sols.

Dans des pays vraiment surpeuplés, tels que l'Inde ou l'Egypte actuelles, la carte du peuplement coïncide à peu près avec celle des terres fertiles. Il n'en était pas de même dans l'Europe ancienne : il y avait bien des zones stériles à peu près désertes (Landes) et des zones riches à forte densité de population (plaine du l^o), mais ce n'était pas toujours sur les sols les plus favorisés par la nature que s'étaient constitués les grands rassemblements humains (Flandre, Hollande). Pour l'ensemble du Bassin Parisien, dont j'ai dressé la carte du peuplement en 1711, (Annales E. S. C. 1969), la répartition des feux semble assez indifférente à la géographie des sols : on observe de fortes densités dans les régions voisines de la Manche, aussi bien sur les terres froides du Bocage que dans la grasse Picardie ; mais à mesure qu'on avance vers le Sud-Est, soit en Gâtine tourangelles, soit en Petite Beauce, soit en Champagne sèche, les points deviennent moins nombreux et l'on passe insensiblement aux demi-déserts du Berry et des confins bourguignons.

C'est ainsi que la pauvre élection de Domfront, dans le Bocage normand, porte 192 feux en moyenne par 10 km², alors que la riche élection d'Etampes, en

plein "grenier de la France", atteint à peine 84.

- Les crises du XVIIème siècle ne peuvent être interprétées comme un phénomène d'adaptation de la population aux subsistances

Il ne s'agit pas de nier l'existence de ces crises, ni d'en discuter la nature (crises de subsistances ? Crises épidémiques ? Une analyse dialectique véritable devrait tenir compte de bien d'autres facteurs encore), mais seulement de savoir si les grandes crises de mortalité peuvent avoir joué le rôle de soupape démographique.

Les observations faites à ce jour sur une centaine de paroisses du Bassin Parisien pour la période 1671-1720 m'ont convaincu qu'il n'en est rien ; voyez par exemple la crise de 1693-1694 : 8 à 10 % des paysans disparaissent, y compris beaucoup d'hommes et de femmes jeunes, ce qui diminue d'autant le potentiel de reproduction ; et le nombre des conceptions se réduit d'un tiers ou d'un quart. Mais, dès 1694-1695, on observe une récupération partielle (moins de décès, plus de conceptions) ; d'autre part une véritable "épidémie de mariages" fait que le nombre des baptêmes pour l'ensemble des dix années 1695-1704 l'emporte finalement sur celui de la décennie précédente. La crise a donc rajeuni la population, et elle n'aurait nullement contribué à réduire une prétendue "surpression démographique".

- Si la France de Louis XIV avait été surpeuplée, la croissance démographique du XVIIIème siècle n'aurait été rendue possible que par une "révolution agricole".

Or les plus récents travaux (M. Morineau : les faux semblants d'un démarrage économique) prouvent qu'il n'y a eu au XVIIIème siècle que de petits progrès de la production, des rendements, et de l'espace agricole.

Il faut donc renoncer à la conception mécaniste du couple population-subsistances : pas plus au XVIIIème qu'au XXème siècle la démographie n'est à la remorque de l'économie.

III. LA REPARTITION DU PEUPLEMENT EST FORTEMENT INFLUENCEE PAR LES STRUCTURES SOCIALES.

L'idée que le riche mange et gaspille le pain du pauvre est vieille comme le monde. A. Sauvy a clairement montré qu'un prélèvement n'est pas nécessairement dépeuplant (les subsistances arrachées aux cultivateurs par le seigneur servent à entretenir une troupe plus ou moins nombreuse de domestiques et d'artisans) ; mais il peut le devenir si les exigences des dominants orientent l'agriculture vers des produits industriels ou des activités médiocrement nutritives (élevage).

- Les rapports de production influent profondément sur la répartition du peuplement.

Dans le système économique traditionnel, fondé sur la culture des céréales, deux systèmes très différents peuvent se développer et même coexister.

- La petite exploitation (qui n'est pas nécessairement liée à la petite propriété) : elle se rencontre surtout dans les régions de vignoble et de polyculture, et se caractérise par les tendances suivantes : fortes densités, dispersion de l'habitat, chômage saisonnier, émigration temporaire ou définitive. La société qui se constitue sur ces bases est assez cohérente et susceptible d'opposer une forte résistance aux prélèvements, quels que soient les parties prélevantes (Etat, Eglise, seigneur, propriétaire). Les densités rurales tendent à se rapprocher du plafond démographique, mais l'urbanisation reste médiocre.
- La grande exploitation (par gérants ou par fermiers) : plus rationnelle, plus rentable, elle laisse d'importants excédents disponibles, ce qui favorise le développement du commerce et des villes (dans la mesure où la classe dirigeante y vit et y consomme), mais non celui du peuplement. Toutefois, le caractère saisonnier des travaux agricoles oblige à conserver une population minimale et à recourir à des migrants relativement bien payés au moment des pointes (moisson).

En fait, les deux systèmes coexistent non seulement dans le cadre régional, mais même à l'intérieur des villages, ce qui explique l'extraordinaire variété des densités paroissiales dans une même élection (62 feux au km² à Meudon en 1717, même pas 1 à Orangis). Le niveau réel de la population se maintient ainsi à une certaine distance du plancher (fonction de la force de travail nécessaire pour la grande culture) et du plafond (fonction des subsistances).

- Le nombre des ménages ne peut augmenter que dans la mesure où la classe dirigeante le permet.

Dans la société d'Ancien Régime, le lien entre économie et population s'opère au niveau de l'unité économique de base : le ménage. Une règle non écrite, mais plus contraignante que tous les édits royaux et que les commandements de l'Eglise eux-mêmes, interdit la cohabitation de couples mariés (à l'exception peut-être de quelques régions où auraient subsisté des "frères" ou des familles de type patriarcal). Aussi est-il impossible à un jeune couple de convoler en justes noces sans disposer d'un logement autonome et d'un "établissement". Créer une famille, c'est, au sens étymologique du terme, "fonder un foyer", et ce n'est pas par hasard que le mot ménage a glissé du vocabulaire économique au lexique du démographe.

C'est pourquoi, sous l'Ancien Régime, il y a à peu près correspondance entre nombre des tenures, nombre des maisons, nombre des taillables et nombre des familles. Par exemple selon l'enquête menée en 1717 dans l'élection de Paris, le coefficient de corrélation atteint respectivement :

- 0,985 entre le nombre des maisons et celui des familles
- 0,982 entre le nombre des familles et celui des feux taillables.

Le nombre des exploitations peut différer considérablement, mais non varier très rapidement, pour une situation économique et sociale donnée.

Si la demande (jeunes gens en quête d'établissement) l'emporte sur l'offre (tenures disponibles), les exploitations moyennes peuvent être partagées, mais il existe une limite au-dessous de laquelle on ne peut descendre. Alors, tout dépend de la volonté du seigneur : s'il estime de sa dignité et de son intérêt d'accroître le nombre de ses sujets, il peut concéder des terres à nouveau cens. Au contraire, s'il répugne au changement, ou s'il préfère le système des grandes fermes, il peut refuser l'établissement de familles supplémentaires. Ainsi l'une des fonctions des classes dirigeantes est de déterminer le nombre des ménages et par conséquent le niveau de la population.

En dernière analyse, leur attitude dépendra de la réponse qu'elles feront à la question : Vaut-il mieux disposer de plus d'hommes, ou de plus d'argent ?

- Si les structures sociales sont trop rigides, la pression démographique ne peut déboucher que sur l'évolution agraire ou la révolution politique (parfois les deux)

Le livre récent d'Esther Boserup (Evolution agraire et pression démographique) tend à prouver que la croissance démographique constitue la variable indépendante, qui commande les développements de l'agriculture, au moins dans les communautés qui ne sont pas encore industrialisées.

Il s'appuie sur un article de Lewis Binford "Post-Pleistocene Adaptations", qui soutient que ce n'est pas le changement climatique, mais bien la pression démographique qui aurait conduit l'homme préhistorique à cultiver la terre la première fois ; de même, sur les travaux de deux géographes anglais : Gleave et White (Population Density and Cultural System in West Africa) qui suggèrent que l'impulsion donnée à l'évolution agraire en Afrique occidentale provient de la poussée démographique.

L'argument du livre, qui analyse surtout la situation des régions tropicales, est qu'introduire des systèmes d'agriculture plus perfectionnés au sein d'une population est une attitude rationnelle lorsque celle-ci s'accroît, mais non lorsqu'elle stagne ou décline. En effet, les systèmes de culture primitifs exigent un investissement plus faible de capital et d'heures de travail par unité de production que les systèmes moins primitifs de l'agriculture pré-industrielle.

Effectivement, en Europe occidentale, la période de jachère a été raccourcie progressivement, surtout au Moyen Age (passage à l'assolement triennal) et dans la 2ème moitié du XVIIIème siècle (passage à l'assolement continu), mais il est abusif de parler à ce sujet d'innovation technique : les prairies artificielles et les méthodes de culture intensive étaient connues depuis longtemps (dès l'Antiquité) dans les régions à forte densité de population, et le jardinage fut partout leur meilleure expression. De même la charrue ne s'est répandue que très progressivement car elle exige un sol épierré et nettoyé de façon permanente. La culture sur

brûlis demande moins d'effort et reste préférée tant que la pression démographique n'exige pas un accroissement des rendements. Il faut d'ailleurs mentionner que le système de jachère courte :

- expose la population à des crises de subsistances qu'il ne faut pas interpréter comme l'indice d'un surpeuplement.
- ne permet le plein emploi que pendant le tiers ou la moitié de l'année, ce qui implique un sous-emploi saisonnier, ce sous-emploi peut être réduit par l'assolement triennal, l'introduction de nouvelles cultures et surtout l'industrialisation des campagnes.

Comme la croissance démographique a été très lente, le progrès agricole a été très lent.

De même, comme les densités étaient très variables, plusieurs systèmes agricoles, les uns intensifs, les autres extensifs (écobuage et jardinage) ont pu co-exister pendant très longtemps, sans que les régions arriérées soient tentées d'imiter les autres.

Conclusion.

La répartition spatiale du peuplement et ses variations ne peuvent être étudiées comme conséquence des chargements économiques.

C'est à cause de l'inertie des phénomènes démographiques, de la résistance à la mobilité que la géographie économique n'a pas été révolutionnée avant le XIXème siècle.

Restent à élucider les causes et les conditions de la croissance démographique, mais ceci est une autre histoire que les biologistes, les écologistes et les historiens des mentalités nous raconteront peut-être quelque jour.

J. DUPAQUIER

Laboratoire de démographie historique.